



Pézenas, ville des Métiers d'Art, station de tourisme surclassée
(8.400 habitants) reconnue Grand Site Occitanie,
Secteur sauvegardé de France

**Recrute selon les conditions statutaires d'un contrat Alternant
CPJEPS ou BPJEPS**

SERVICE des ACCUEILS DE LOISIRS de la VILLE DE PEZENAS

Filière Animation

Missions principales : Sous la responsabilité de la responsable du service Péri et extrascolaire vous devrez :

- Rédiger, mettre en œuvre et évaluer les actes d'animation et de loisirs adaptés aux groupes d'enfants qui lui sont confiés, et ce en cohérence avec le projet éducatif de la ville et les projets pédagogiques des accueils de loisirs élaborés en concertation avec l'équipe d'animation
- Réaliser des projets et des animations demandés par le service
- Une partie des activités et animations menées devront entrer dans la thématique du développement durable et de la transition écologique (mise en place et suivi d'un potager au centre de loisirs).
- Mettre place la réglementation et les règles de sécurité avec les groupes d'enfants qui lui sont confiés
- Préparer et exploiter les ressources matérielles mises à sa disposition, assurer leur bonne utilisation, leur rangement et leur entretien.
- Les projets d'animations qu'elle mettra en place après validation de la/du directeur de structure devront être différents et individualisés (par agent) chaque année scolaire.
- Les projets pérennes seront demandés par le service.
- Tous ces projets auront un socle commun : le projet éducatif de la Ville de Pézenas.
- Les familles et les enfants seront accueillis dans les structures dans lesquelles elle intervient de manière bienveillante et rassurante.
- TOUTE AUTRE ACTIVITÉ NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE ET PLUS GÉNÉRALEMENT DE LA VILLE DE PEZENAS.

Conditions d'exercice :

- Contrat d'apprentissage en CDD de 16 ou 18 mois (35h/semaine - modulation)
- Poste à pourvoir à partir du 1^{er} octobre
- Rémunération : selon contrat d'apprentissage
- Lieu de travail : ACM de la ville de Pézenas (ALP/ALSH/Séjours)
- **Permis B**

Profil souhaité : Vous possédez :

- Inscription à une formation CPJEPS ou BPJEPS
- Diplôme minimum exigé BAFA ou tout diplôme figurant sur la liste des diplômes reconnus par la réglementation des accueils collectifs de mineurs qui permet d'intervenir en qualité d'animateur
- Connaissance souhaitée dans le domaine du Développement durable et/ou de la Transition Ecologique
- Connaître, appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- Connaître des techniques d'animation variées.
- Respecter les consignes et les délais.
- Ensemble des aspects comportementaux et relationnels spécifiques au poste :
- Respecter les rythmes de vie des enfants.
- Être à l'écoute, pédagogue, innovant, créatif, impliqué, motivé, organisé, ponctualité, autonomie
- Capable de s'intégrer, de travailler en équipe et avoir le sens du service public.
- Déplacements réguliers, station debout prolongée et charges physiques et psychologiques.

Conditions particulières :

MODULATION DU TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ANNÉE

Candidatures accompagnées d'une lettre de motivation à envoyer par Mail :

recrutement@ville-pezenas.fr